

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 27 février 2018 portant nomination des membres de la commission d'accès pour le tour extérieur relatif au corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière

NOR : SSAN1830271A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 11 mars 2010 fixant la composition de la commission d'accès pour le tour extérieur relatif au corps des personnels de direction de la fonction publique hospitalière régie par le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié;

Vu l'arrêté en date du 19 avril 2017 portant nomination des membres de la commission d'accès pour le tour extérieur relatif au corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 19 avril 2017 susvisé, nommant les membres titulaires dudit comité de sélection, est modifié comme suit :

Au lieu de « Mme VIGNERON-MELEDER Huguette, représentante de l'inspection générale des affaires sociales (Paris), présidente »,

Il convient de lire :

« M. SEGADE Jean-Paul, représentant l'inspection générale des affaires sociales, président ».

Le reste sans changement.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 27 février 2018.

Pour la directrice générale
et par délégation :
La directrice générale adjointe,
PATRICIA RENOUL